



**FNAUT**

transport  
consommation  
environnement

32 rue Raymond Losserand 75014 Paris  
01 43 35 02 83 - contact@fnaut.fr

Communiqué

17 décembre 2015

## **Fraude et insécurité dans les transports publics : la FNAUT demande des mesures réalistes**

*La lutte contre la fraude et l'insécurité dans les transports publics doit être intensifiée dans l'intérêt évident des usagers. Cependant les mesures qui seront prises par l'Etat ou les transporteurs ne doivent pas pénaliser les voyageurs honnêtes et dissuader d'utiliser les transports collectifs.*

**Le filtrage systématique des voyageurs** à l'entrée des gares ou des quais est une méthode irréaliste : le train doit rester un moyen de transport ouvert, une gare n'est pas un aéroport. En effet :

- le filtrage ralentirait la circulation et l'embarquement des voyageurs et provoquerait des bousculades, en particulier lors des déplacements de la vie quotidienne (RER, Transilien, TER) ;
- les files d'attente avant filtrage seraient très exposées à d'éventuelles actions terroristes ;
- le filtrage ne permettrait pas l'accompagnement des personnes âgées, handicapées, chargées de bagages ou voyageant avec des enfants en bas âge.

### **La fraude**

Lutter contre la fraude est légitime : la fraude fait perdre entre 300 et 500 millions d'euros par an à la SNCF, 180 à la RATP et plus de 100 aux transporteurs urbains de province. **La priorité** doit être donnée :

- au renforcement de la **fréquence de vérification des billets** par les contrôleurs et, de manière inopinée, par les brigades ;
- à l'**augmentation du taux de recouvrement des amendes**. La présentation d'une pièce d'identité par un fraudeur doit pouvoir être exigée afin de limiter le nombre des usurpations d'identité, mais elle n'offre aucune garantie sur la validité de son adresse. Les transporteurs doivent donc avoir accès aux bases de données des administrations et des organismes sociaux.

Les tarifs doivent être simplifiés et **l'information des usagers** améliorée, en particulier sur les tarifications sociales et solidaires.

### **L'insécurité**

Qu'il s'agisse d'agressions contre les voyageurs ou les agents de bord, ou de terrorisme, la FNAUT souhaite un **renforcement de la présence humaine, de la surveillance et des contrôles** et un **élargissement des prérogatives** des contrôleurs et agents de sécurité des transporteurs.

Déjà pratiquées dans le transport aérien ou à l'entrée de grands magasins et équipements, la fouille des bagages et les « palpations de sécurité » sont acceptables avec le consentement des voyageurs. Le filtrage des voyageurs ne peut intervenir que de manière inopinée et pour l'accès aux trains de grandes lignes.

*Enfin, les mesures de sécurité dans les transports publics constituent une responsabilité régalienne de l'Etat : leur financement doit être assuré par l'Etat et non par les voyageurs honnêtes.*

### **Contacts presse :**

- Bruno Gazeau, président de la FNAUT, tél. 06 76 73 31 09
- Jean Lenoir, vice-président, tél. 06 19 09 78 89
- Jean Sivardière, vice-président, tél. 04 76 75 23 31